
PROCÈS-VERBAL OU COPIE DE RÉOLUTION
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTE DU GRANIT

Mercredi le 16 juillet 2008, se tient à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville de Lac-Mégantic, la deuxième séance de juillet 2008 du conseil de la Municipalité Régionale de Comté du Granit. Monsieur Maurice Bernier, préfet et les maires ci-dessous énumérés participent à la rencontre :

André Grenier
Marielle Fecteau
Jacques Lalonde
Jean-Louis Gobeil
Steve Charrier
Jean-Luc Fillion
Guy Cloutier

Mario Quirion
Colette Roy-Laroche
Claude Turcotte
Marc Beaulé
Félix Destrijker
Marcel Proteau
Sonia Cloutier

Jean-Denis Cloutier
Raymonde Lapointe
Ginette Dupuis
Maurice Guay
Michel Poulin
Pierre-André Gagné

Monsieur le préfet, Maurice Bernier préside la séance. À titre de secrétaire-trésorier de la M.R.C., j'agis comme secrétaire.

2008-129

**SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES,
DEMANDE DE MÉMOIRES POUR LE MAINTIEN DU SERVICE POSTAL
PUBLIC ET UNIVERSEL**

ATTENDU QUE l'examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de poste, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE la MRC du Granit fasse parvenir une lettre à l'examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE 25 juillet 2008
Minute : 2008-129

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


SERGE BILODEAU
Secrétaire-trésorier et
Directeur général